

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE GRENADE-SUR-GARONNE**

Séance du 12.09.2023

Le mardi 12 septembre 2023, à 17 heures 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués (date de la convocation : 05/09/2023), se sont réunis sous la présidence de Mr. Jean-Paul DELMAS, Maire de Grenade, Président du C.C.A.S.

Présents :

Mr Jean Paul DELMAS, Président du C.C.A.S.,
Mr François NAPOLI, Vice-Président du C.C.A.S.,
Mr Henri BEN AOUN, Mr Laurent PEEL, Mme Aurélie VIDAL,
Mme Laura DELAUNAY, Mme Annick GIRARDOT, Mme Maryse TROMEUR.

Représentés :

Mme Renée BOUZIGUET (représenté par Mme Annick GIRARDOT),
Mme Valérie MOREEL (représentée par Mr Jean Paul DELMAS),
Mme Fabienne TONDEUR, (représentée par Mme Maryse TROMEUR).

Excusés :

Mme Josie AUREL.

Secrétaire :

Mme Annick GIRARDOT.

N°32/2023 - Tarifs des activités proposées par le Centre Social à compter du 15/09/2023 :

Le Centre Social développe son offre de service aux habitants.
Il convient donc d'actualiser les tarifs des différentes activités proposées par le Centre Social.

Tarif des activités pour les adhérents du Centre Social :

<u>Activités</u>	<u>Tarif</u>
Participations aux activités proposées par le Centre Social – Catégorie 1	3€
Participations aux activités proposées par le Centre Social – Catégorie 2	5€
Sortie Centre Social	5€
Sortie / Visite Centre Social (tarif enfant)	5 €
Sortie / Visite Centre Social (tarif adulte)	10 €

Tarif des activités pour les non-adhérents :

Le Centre Social procédera à la refacturation du coût réel de l'activité pour les non adhérents, afin de ne pas mobiliser la participation financière de la collectivité.

Cette délibération annule et remplace les délibérations n°68/2017 et n°65/2018.

Sur proposition de Mr le Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident d'approuver l'application des tarifs des activités proposées par le Centre Social tels que présentés à compter du 15/09/2023.

Pour extrait conforme,

Jean-Paul DELMAS,
Maire de Grenade,
Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Annick GIRARDOT,
Secrétaire de séance,

Accusé de réception en préfecture
031-263103525-20230912-32-2023-DE
Date de télétransmission : 14/09/2023
Date de réception préfecture : 14/09/2023